



Compte rendu
CHSCT du 03 octobre 2018

Évreux, le 08 octobre 2018

Représentants du personnel présents :

<u>Solidaires Finances : 2 sièges de titulaires</u> <ul style="list-style-type: none">- Benoît COURTAUT- Isabelle LAURENT- Jean-Christian ETIENNE- Aurélie HERKOUS	<u>FO : 2 sièges de titulaires</u> <ul style="list-style-type: none">- Mathilde DAESCHLER- Fabien DUBOST (expert) <u>CGT : 1 siège de titulaire</u> <ul style="list-style-type: none">- Arnaud TALARD- Mireille VULSIN- Laurence THOMAS (expert)
--	--

Après lecture des liminaires de Solidaires Finances et de la CGT, le Président nous a indiqué que comme les demandes formulées concernaient des points à l'ordre du jour, les réponses seraient apportées au cours de la séance.

Nous sommes donc passés à l'examen de l'ordre du jour.

1) Approbation du PV du 25 juin 2018 :

Le procès-verbal n'appelait aucune remarque particulière, il a été approuvé.

2) Suivi des avis et propositions du CHSCT :

Concernant **les risques SEVESO** (risques d'accidents majeurs sur des sites industriels), aucun centre des Finances Publiques du département ne figure dans le périmètre d'exposition. Cependant, les centres des Finances Publiques de Brionne, Gaillon et de Vernon recevront une fiche de prévention des risques SEVESO, comme étant situés dans le périmètre « secondaire » de sites industriels recensés SEVESO.

Un financement a été demandé à la Direction Générale pour **la création de places de stationnement sur le site de Politzer**. Une enveloppe de 30.000 € est estimée pour la création de 8 à 10 places de stationnement et la réalisation d'un garage à vélo. **Les travaux sont prévus pour 2019.**

Concernant **le travail par forte chaleur**, le Président du CHSCT indique qu'un mail a été adressé aux chefs de service pour autoriser des tenues plus légères mais décentes ainsi qu'un aménagement des horaires en cas de déclenchement de la vigilance canicule orange dans le département. Solidaires Finances demande la rédaction d'une réponse sous forme de note départementale à effet immédiat et permanent. Le président indique qu'une note sera rédigée par le Pôle Pilotage et Ressources (PPR).

Compte tenu de l'actualité, il a été demandé l'intervention de la direction pour la remise en route du chauffage. Il nous est précisé que celle-ci est en cours depuis le 1^{er} octobre. M. SAINT JOANIS fait un rappel de la marche à suivre pour la remise en route du chauffage. Concernant les Centres

des Finances Publiques, c'est la direction qui demande l'intervention de l'entreprise sous contrat pour la mise en route. Cependant, les chefs de service peuvent demander cette intervention **à tout moment**.

Pour les trésoreries, les gestionnaires de site ont la main pour réactiver le chauffage.

Concernant l'insonorisation du Hall A de la cité administrative, l'antenne immobilière de Noisy le Grand a été contactée le 19 mars dernier. Elle a été relancée par le Pôle Pilotage et Ressources le 26 septembre. Les demandes restent à ce jour sans réponse.

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) indique qu'il faudrait revoir la signalétique amiante à l'occasion de la sortie prochaine du Guide Amiante, notamment sur les sites de Vernon, Louviers et Pont-Audemer. Le président demande à ce que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CHSCT.

3) Analyse des fiches de signalement, des accidents de services, des maladies professionnelles et des exercices d'évacuation :

- Fiches de signalement :

L'assistant de prévention (AP) nous présente 3 fiches de signalement depuis le dernier CHSCT. Pour la première, il s'agit d'une fiche rédigée suite à des insultes et des menaces proférées par un contribuable. Un courrier de mise en garde a été adressé à l'utilisateur par le PPR. La seconde concernait un échange de mails entre le Service de Publicité Foncière et un contribuable qui ne comprenait pas les réponses apportées à sa demande. Il a été décidé de ne pas donner suite à cette fiche. La dernière concerne des injures proférées à l'encontre du chef de service par un contribuable lors d'un entretien téléphonique avec un agent de la cellule recouvrement. Des faits similaires se seraient produits il y a quelques années mais n'auraient pas fait l'objet d'une fiche de signalement. Un courrier de mise en garde sera adressé prochainement à l'utilisateur.

- Accidents de services :

On recense 3 accidents de service depuis le dernier CHSCT, dont l'imputabilité au service est reconnue.

L'un d'eux a fait l'objet d'une prescription par le Médecin de Prévention (MP) d'équipements de protection individuelle (EPI).

Solidaires Finances indique avoir eu connaissance d'un quatrième accident de service ayant nécessité des soins médicaux à l'agent concerné. L'assistant de prévention n'en a pas été informé à ce jour.

- Exercices d'évacuation :

Les exercices d'évacuation doivent être effectués tous les ans. Les gestionnaires de site informent l'AP des résultats de ces exercices et font remonter les éventuelles difficultés rencontrées.

Sur les petits sites, ces exercices prennent la forme de réunions d'information et de sensibilisation. Des formations « manipulation d'extincteurs » leur sont également proposées tous les 3 ans.

Actuellement, une formation « d'équipiers d'évacuation » (guide-file/serre-file) est réalisée sur plusieurs sites du département.

Il a été soulevé lors de certains exercices d'évacuation, des problèmes de signalétique d'évacuation, notamment sur le site de Politzer lors des récents travaux effectués.

Le Président demande à ce qu'il soit inscrit à l'ordre du jour du prochain CHSCT, la programmation de 3 à 4 visites de sites.

4) Registres Santé et Sécurité au Travail :

Plusieurs observations portées au Registre Santé et Sécurité au Travail ont été solutionnées ou sont en cours de résolution. Elles concernaient essentiellement des remarques formulées à l'occasion de l'élaboration du DUERP 2017 ou 2018.

Les principaux chantiers à mettre en œuvre restent :

Au SIP des Andelys : Un devis de 9 000€ est arrivé pour refaire entièrement le sol, l'Assistant de Prévention va donc demander un second devis pour réaliser des travaux moins importants. Ceux ci auront pour effet de déplacer la goulotte qui gêne le positionnement des agents et des marguerites.

Solidaires Finances est intervenu fermement contre ce second devis indiquant que les travaux avaient été initiés par la Direction et qu'ils devaient avoir pour objectif une meilleure installation et de meilleures conditions de travail. Nous avons donc demandé avec fermeté que l'ensemble du sol soit refait au frais de la Direction. Cela aurait du être fait dès le départ !

Au CFP de Bernay des crédits ont été alloués par la préfecture afin de réaliser des travaux de d'accessibilité à l'extérieur du bâtiment cependant ils ne sont pas suffisants à la réfection des pavés auto bloquants et aux travaux liés au nouveau cheminement. Une dotation complémentaire sera demandée et les travaux devraient être réalisés 1^{er} semestre 2019.

5) Point sur le budget :

Le budget du CHSCT présentait un solde positif de 3.065 €. Il a été voté à l'unanimité le financement essentiellement d'achat de mobilier et de petits équipements bureautiques à la demande du médecin de prévention ainsi qu'une modification de l'issue de secours du Hall A (accueil trésorerie amendes /PGP)de la cité administrative.

A noter, que le branchement d'une fontaine à eau au rez-de-chaussée de la cité administrative, à proximité des salles de formation et des locaux syndicaux, a été reporté à l'année prochaine, faute de crédits suffisants.

6) Point d'information sur la BDV et le PCRCP :

Ce point d'information fait suite à un courrier adressé en mars dernier au Directeur Départemental et à la Directrice du Pôle Gestion Fiscale par l'ensemble des agents des Brigades De Vérification (BDV), Pôle Contrôle et Expertise (PCE) et Pôle Contrôle Revenus et Patrimoine (PCRCP).

Ce courrier dénonce une forte pression sur les effectifs en 2017 suite à de nombreux arrêts maladies. La Direction indique que des consignes ont été données pour l'amélioration du pilotage de ces services et un accompagnement est mis en place par la division du Contrôle Fiscal.

Les agents dénoncent des directives nationales qui ne prennent pas en compte le tissu fiscal local, mais aussi le recours à de nouvelles applications n'apportant pas de simplifications mais étant très chronophages. La Direction rappelle qu'il s'agit d'une évolution numérique avec de nouveaux outils permettant des contrôles plus courts et mieux ciblés et que les procédures de contrôle évoluent et évolueront encore.

Selon nos camarades de la CGT, la situation ne se stabilise pas et même se détériore encore.

Selon Solidaires Finances, un ensemble de facteurs a engendré une dégradation des conditions de travail.

La Direction indique qu'une réunion de la sphère Contrôle Fiscal aura lieu vendredi 05 octobre pour expliquer les évolutions en cours et leurs impacts sur le travail. Le Directeur Départemental précise également qu'il assistera aux réunions de services pour en débattre avec les agents. Le Dr ISTIN (MP) insiste sur le fait qu'un temps soit vraiment consacré aux conditions de travail dans ces réunions.

Solidaires Finances propose qu'une enquête soit effectuée en raison de la présence de risques psycho-sociaux (RPS). Selon l'ISST, une enquête peut être mise en place mais il insiste sur le fait qu'il s'agit d'un dispositif très lourd à mettre en oeuvre.

Il plutôt propose l'intervention d'un psychologue du travail. La direction accepte puisqu'il s'agit d'un intervenant extérieur qui selon elle sera plus objectif. Cette démarche permet au CHSCT d'être tenu informé de l'évolution du dossier et surtout elle permettra un compte rendu écrit avec des propositions auxquelles le président du CHSCT devra répondre par écrit dans un délai de 2 mois. Les membres du CHSCT adoptent à l'unanimité le principe de l'intervention du psychologue du travail sous réserve de l'acceptation des agents concernés par ce dispositif. Après cet accord, des groupes de travail seront mis en place pour définir la composition de la délégation en charge du suivi du dossier (représentants du personnel et de l'administration) ainsi que la méthodologie et les objectifs précis de cette intervention.

7) Point d'information concernant les « coins repas » (si le CDAS s'est tenu auparavant) :

Le point d'information sur les « coins repas » est reporté à l'ordre du jour du prochain CHSCT en raison de la tenue du Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) le lundi 08 octobre.

Solidaires Finances rappelle que l'employeur a l'obligation de mettre à disposition de ces employés un lieu de restauration adéquat.

Le président nous informe que la cantine sur le site de Politzer, fermée au 1^{er} septembre, accueillera le « coin repas » du site. Le contrat de ménage a été étendu à ce lieu afin de garantir un lieu de restauration sain aux agents.

8) Présentation du rapport d'activité 2017 de l'ISST :

David GUYENOT (ISST) nous a présenté son rapport d'activité pour l'année 2017. L'ISST est présent dans 6 départements pour des interventions dans 6 CHSCT et 1 CHSCT Spécial.

L'ISST exerce 3 grandes missions : une mission de contrôle, une mission de conseil et d'expertise et une mission d'animation.

L'ISST nous indique être basé à Rouen depuis septembre, ce qui lui permet d'être au centre de son périmètre d'activité.

Le Président demande à l'ISST quels étaient les points faibles du CHSCT du département en comparaison avec les autres CHSCT présents dans son périmètre. L'ISST répond que le CHSCT de l'Eure fonctionne plutôt bien et que l'essentiel de ses difficultés peuvent être solutionnées avec l'élaboration d'un dossier de conduite de projet.

9) Présentation du rapport de visite du médecin de prévention à la Trésorerie Amende :

Le Docteur ISTIN (MP) nous a donné lecture de son rapport de visite de la trésorerie Amende le 15 novembre 2017.

Cette visite a été faite à la demande de certains agents et aussi suite à l'installation du service dans de nouveaux locaux.

Ce service fait état d'une nuisance sonore importante et d'un manque d'espace.

A noter que depuis la visite du Médecin de Prévention, l'accueil du SIP qui était effectué dans les mêmes locaux, a été transféré sur le site de Politzer.

Les nuisances sonores sont essentiellement dues à la réception téléphonique et physique dans un espace restreint. Les usagers sont obligés d'élever la voix pour se faire entendre au travers de la vitre du guichet.

Il a été constaté l'absence d'issue donnant en arrière des bureaux. Une issue de secours serait possible dans le bureau du chef de service mais accentuerait le problème des nuisances sonores dues à la présence d'un espace détente contigu.

La demande des agents concernant l'équipement de téléphones individuels adaptés (avec répondeur et voyant lumineux) est actuellement étudiée par la Direction.

Compte tenu du manque d'espace, la question est posée concernant l'implantation du poste aménagé dont bénéficie une collègue actuellement en arrêt maladie. Le Président indique que le cas sera évoqué lorsque la collègue reprendra son poste.

Concernant les nuisances sonores au guichet d'accueil, le Président décide de ne pas faire installer de micro : soit l'on enlève la vitre, soit ça reste en l'état. Selon lui, compte tenu de la suppression future du paiement en espèces auprès des guichets de la DGFIP, les espaces d'accueil seront à revoir et ne nécessiteront plus la présence d'une paroi vitrée. Nous l'avons

cependant interpellé sur la prévention des agressions que permettait un tel dispositif notamment en prenant en compte le public reçu à la Trésorerie Amendes.

10) Point d'information sur la sécurisation des bâtiments (action de prévention terrorisme) :

Notre direction locale a été conviée à Lille le 14 juin dernier pour une présentation des mesures à mettre en place pour faire face à la menace terroriste. Une séance d'information à destination des chefs de service sera organisée en novembre prochain par la DDFIP de l'Eure. Elle leur permettra d'appréhender l'ensemble du dispositif et leur rôle vis-à-vis des agents. A cette occasion, les guides de bonnes pratiques, l'un à destination des cadres de la DGFIP, l'autre à destination des agents de la DGFIP, leur seront remis.

L'étude des solutions à envisager en cas d'attaque terroriste permettra de mieux appréhender les risques pour éviter des situations anxiogènes.

Par ailleurs, cette fiche précise également, la généralisation progressive de l'accueil sur rendez-vous venant d'être confirmée par notre Ministre, que cela contribuera à renforcer la sécurité de l'accueil des usagers dans les différents services des Finances Publiques.

11) Présentation du guide sur la conduite des projets :

Le guide sur la conduite de projet vise à remplacer la fiche d'impact par un dossier de présentation d'un projet afin d'assurer une meilleure prise en compte des conditions de travail pour garantir la viabilité du projet. Il s'agit d'identifier les risques afin d'améliorer la prévention des risques primaires.

Dans un premier temps, il y aura une phase de consultation des instances représentatives du personnel avant toute phase de concrétisation. Le Président indique qu'il est favorable à une préparation le plus en amont possible de tout projet de restructuration.

Il précise également 2 points :

- **pour les projets locaux**, un dossier de conduite de projet sera établi pour tous les projets importants.

- **pour les projets nationaux**, c'est l'administration centrale qui transmet les consignes. Il nous informe avoir reçu ce jour, une note contenant les consignes d'élaboration d'un dossier de conduite de projet pour la fusion des Services de Publicité Foncière prévue en juillet 2019.

Le Président confirme aussi sa position par laquelle il souhaite l'avis du CHSCT sur les restructurations envisagées avant la tenue des Comités Techniques Locaux (CTL).

Le Président estime qu'il y a un doublon entre les instances, notamment entre CHSCT et CTL. Il ne veut pas répéter les informations déjà communiquées en CHSCT en CTL. « Il s'agit d'une perte de temps » selon lui.

Solidaires Finances lui a rappelé que par nature les 2 instances avaient à traiter des mêmes sujets et par conséquent cela l'obligerait éventuellement à se répéter. Il a alors répondu ne vous étonnez pas si je vous renvoi au débat du CHSCT. Belle conception du dialogue social...

12) Point d'information sur la fermeture des centres médicaux :

Suite au CHSCT Ministériel du 15 juin 2018, le Secrétariat Général a décidé la fermeture de 40 cabinets médicaux.

Le cabinet médical de Bernay fermera au 31 décembre de cette année en raison d'une faible fréquentation (environ 8 jours/an) et de problèmes de liaisons informatiques pour le déploiement du dossier médical informatisé début 2019.

Le Docteur ISTIN insiste sur l'importance du centre médical de Bernay pour les agents ayant des difficultés à se déplacer. Elle souhaiterait conserver le local de Bernay pour les visites particulières (visites à la demande des agents).

A la demande de Solidaires Finances le président fera une note au secrétariat général afin qu'il accorde au médecin la possibilité pour des cas particulier de se déplacer en consultation et d'être ainsi couverte et défrayée.

13) Questions diverses :

Le Président tient à remercier Mickaël NOTREDAME pour le travail réalisé en tant que secrétaire-animateur du CHSCT. Il cessera ses fonctions le 31 octobre prochain. Les membres du CHSCT adressent également leurs remerciements à M NOTREDAME. Candice GIBOURDEL lui succèdera aux fonctions de secrétaire-animateur à compter du 02 novembre. Elle aura pour tutrice le secrétaire-animateur du CHSCT du Calvados.

Le Président demande à ce qu'une synthèse des travaux menés par le CHSCT au cours des 12 derniers mois soit présentée au prochain CHSCT pour les éventuels nouveaux élus.

Il sera également étudié la possibilité de **mutualiser les formations « non-métiers »** entre les différentes administrations de la cité administrative.

Il a été aussi soulevé **les problèmes rencontrés actuellement par le Pôle Gestion Publique**. Le Président indique que certaines missions ont été régionalisées et que la charge de travail n'est plus la même. Par ailleurs, un audit est en cours afin d'évaluer la situation du service. Le Président indique également qu'il demande avant tout aux chefs de service d'être de bons managers et non pas compétents techniquement.

Concernant **la fuite d'eau à Politzer**, des crédits ont été demandés pour la réfection du toit-terrasse.

Solitaires Finances a interpellé le CHSCT sur **les fissures en salle de réunion aux Andelys**, le mur en question sera renforcé en régie.

Un visite CHSCT du SPF-E est programmée le 6 novembre prochain.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance a été levée à 17 H 30.

Les représentants Solitaires Finances au CHSCT de l'Eure.

